

Compte rendu du CA du 5 décembre 2022

| | |
|------------------------|---|
| Date | 6 décembre 2022 |
| Participant(es) | Thérèse Barillet, Catherine Granier, Isabelle Gallardo, Bernard Casciu, Laurent Voiron, Patrick Agulhon, François Ferronnière, Jean-Pierre Beau, Claude Cocquet |
| Excusés | |
| Destinataire(s) | Présents, CA, mise à disposition dans l'espace membre Accorderie |

Date de la prochaine réunion : lundi 2 janvier 2022 à 18 heures.

Première réunion du CA après l'assemblée générale, il est consacré à l'établissement des règles de fonctionnement internes au CA et la définition des projets à conduire en 2023.

Rites et Rythmes.

Tenues des réunions du CA :

- Fréquence : mensuelle
- Jour : le premier lundi du mois.
- Horaires : 18h00 -20h00.
- Ordre du jour : chacun indique ses idées, envies sur le tableau accorderie ou les communique à Thérèse. Thérèse arrête l'ordre du jour le lundi précédent la réunion.
- Contenu de l'ordre du jour, on traite dans l'ordre : revue des actions (échéances atteintes) / sujet qui n'a pas pu être traité au CA précédent / nouveaux points à traiter.
- François prend les notes en réunion.
- Claude rédige le compte-rendu.
- Ouverture aux autres Accordeurs : le CA sera en mode fermé la première heure pour traiter les dossiers de fond puis ouvert à tous les Accordeurs, pour recueillir, intégrer les attentes, idées....

Nb : CC prend contact avec l'AMAP pour adapter la distribution du lundi une fois par mois (préparation avant 18h00 et distribution par la cuisine).

Echanges entre les membres du CA :

- Pour fluidifier les échanges et les prises de décision : si un membre du CA interroge les autres pour obtenir leur accord (validation d'un compte rendu, approbation d'une décision qui ne peut attendre un prochain CA). En l'absence de réponse sous deux jours l'accord est donné.
- Groupe WhatsApp : certain(e)s ne sont pas de grands adeptes des mails mais plus à l'aise avec WhatsApp. Un groupe est créé pour les échanges intra-CA. La règle du jeu pour ne pas être envahi par les messages : concision.

Responsabilité des domaines au sein du CA.

Rôle du membre du CA en fonction du type de responsabilité :

- Fonction dédiée CA : la responsabilité du faire relève d'un membre du CA, il est garant de la réalisation dans la bonne forme et à la bonne date
- Référent CA : la responsabilité du faire relève d'un membre de l'Accorderie, le membre du CA est garant de la réalisation dans la bonne forme et à la bonne date.

Autonomie de décision du responsable d'un domaine au sein du CA :

Si la décision ou position à prendre est :

- Sans impact sur les finances et/ ou l'image de l'association : autonomie de décision.
- Avec impact sur les finances et/ ou l'image de l'association : consultation pour accord de la commission concernée par le sujet ou au moins deux autres membres du CA.

Projets.

Les projets qui vont constituer l'ossature de nos actions en 2023 sont listés et définis en pilotage. Le CA n'a pas vocation à piloter l'ensemble des projets. Chacun essaiera d'élargir le cercle de pilotage de tout ou partie des projets retenus ou à venir.

| Projet | Pilotes | Echéance | Objectifs / contenu |
|--|--|----------|--|
| Espace de vie Sociale | Thérèse / Catherine. Claude en appui sur la partie statistiques | Janvier | Source de financement pérenne, moyen de stabiliser l'Accorderie. Dossier à rédiger. Lien avec le tiers lieu de Sainte Marie d'Alloix à préciser. |
| Clic et Souris | Claude | Mars | Source de financement, communication. Trouver un autre aspect permettant de conserver des financements . Extension à pôle emploi, Emmaüs Connect |
| Antenne Montmélian | Thérèse / Claude | Immédiat | Attente exprimée, extension du nombre d'adhérents Cœur de Savoie. Financements acquis. Le Secours Catholique est prêt à nous accueillir. Des travaux sont à réaliser pour créer une cuisine. Réunion à organiser pour trouver acteurs locaux. En fonction le projet sera développé ou arrêté. Si un groupe de pilotage suffisant est trouvé, présentation pour accord à Mme le maire de Montmélian |
| Rénovation extérieure du local & Fresque | Patrick / salarié | Avril | Communication, élargissement de l'intégration des familles à l'Accorderie. Rénovation des façades, réalisation d'une fresque avec les jeunes du quartier. Inauguration avec les familles de jeunes avec évènement festif. Financements partiellement acquis. A faire : autre proposition fresque (La Rochette), subvention Mairie. |
| Cuisiner local et bon c'est pas cher. | Claude | Mars | Source de financement, communication, renforcement des liens avec la communauté de communes. 2 marchés ou plus en prestation ? Points multi-accueil : apprendre aux jeunes parents à cuisiner vite pas cher et bon pour les très jeunes enfants. |
| Rangements au sein du local. | Laurent | Mars | Sécurité des personnes (travail en hauteur), convivialité du local. Budget à définir. |